Département des Ardennes

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LAUNOIS-SUR-VENCE

Documents graphiques

Echelle: 1:7000ème

Pièce 4.1/6
Vue "Territoire"

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Launois-sur-Vence dans le cadre de la déclaration de projet économique situé Promenade Jules Mary

Vu pour être annexé à la délibération du 15 octobre 2026 approuvant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Launois-sur-Vence.

Cachet de la CCCP et signature du Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES LES CRETES PREARDENNAISES

Nicolas POIRET

Bureau d'Études en charge de la mise en compatibilité du PLU

DUMAY
Urbanisme & environnement
Ingénierie en infrastructures
Géomètre-expert

Élaboré le : 10/02/2012

Révisé le :		Modifié le :		Mis en compatibilité le :	
				15.10.2026	

Département des Ardennes

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LAUNOIS-SUR-VENCE

Documents graphiques

Echelle: 1:7000ème

Pièce 4.1/6
Vue "Territoire"

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Launois-sur-Vence dans le cadre de la déclaration de projet économique situé Promenade Jules Mary

Vu pour être annexé à la délibération du 15 octobre 2026 approuvant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Launois-sur-Vence.

Cachet de la CCCP et signature du Président

Nicolas POIRET

Bureau d'Études en charge de la mise en compatibilité du PLU

DUMAY
L'urbanisme & environnement
Ingénierie en infrastructures
Géomètre-expert

Élaboré le : 10/02/2012

Révisé le :		Modifié le :		Mis en compatibilité le :	
				15.10.2026	

E
N S
O

N°	Localisation Objet Caractéristiques	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Station d'épuration	3,5 ha	Commune
2	Chemin du Calvaire Aménagement du carrefour entre les RD 3 et RD 20	5 880 m²	Conseil général
3	" La Casine" Extension du cimetière	2 800 m²	Commune

LEGENDE

- Limites de zones
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé (L.130-1)
- Terrain cultivé protégé (L123-1 9°)
- Zone inondable
- Chemin identifié (L123-1 6°)
- Cours d'eau imposant un retrait
- ★ Élément identifié (L123-1 7°)

- Canalisation haute pression
- Zone de risques graves
 Effets létaux significatifs
- Zone de danger grave
 Premiers effets létaux
- Ligne électrique Lonny - Seuil - Vesle